



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES MAITRES DE MEMOIRE

Comme présenté au conseil pédagogique du 28 septembre 2017, une charte d'engagement des maîtres de mémoire a été instaurée à compter de l'année universitaire 2017-2018.

Vous vous êtes positionné pour accompagner un étudiant dans la réalisation de son mémoire d'initiation à la recherche. Cette charte, signée, est un engagement de votre part.

Rôles du maître de mémoire :

- Il accompagne l'étudiant dans l'élaboration de son travail (précision du sujet, définition de la question de recherche et formulation de l'hypothèse).
- Il favorise la réflexion.
- Il oriente l'étudiant dans ses recherches bibliographiques.
- Il valide, en lien avec l'équipe pédagogique, l'outil d'enquête avant la réalisation de celle-ci.
- Il suit la mise en œuvre des démarches de l'étudiant et valide l'organisation et l'interprétation des résultats collectés.
- Il renseigne les trois fiches rencontre.
- Il émet un avis favorable ou non à la présentation de l'étudiant à la soutenance de son travail.
- Il accompagne l'étudiant dans la préparation de son argumentation orale.

Modalités d'accompagnement :

- **Réunion d'information sur la méthodologie de mémoire** courant octobre (non obligatoire pour les personnes ayant déjà encadré un mémoire).
- **Rencontres obligatoires avec l'étudiant** : 3 rencontres (une avant fin octobre, une avant fin janvier et une avant fin avril).
- **Participation à l'évaluation orale de l'étudiant** en janvier : présentation d'un poster au tuteur et maître de mémoire (semaine du 21 janvier 2019)
- **Présence obligatoire à la soutenance de l'étudiant** : Semaine du 17 au 21 juin 2019.

Rémunération :

Le tableau ci-dessous récapitule les modalités de rémunération ; celle-ci peut être ajustée en fonction de la situation.

Rencontres avec l'étudiant	Forfait de 3 x 3 heures
Participation à l'évaluation orale (poster)	Forfait d'une heure
Participation aux soutenances	Forfait d'une heure par étudiant

Prénom, Nom :

Fait à :

Le :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »